

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 17 (1884)

Artikel: Alexandre Vinet : considéré comme apologiste et moraliste chrétien : à propos de l'ouvrage de M. F.-L.-Fréd. Chavannes, ancien pasteur
Autor: Goens, F.-C.-J. van
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALEXANDRE VINET

CONSIDÉRÉ COMME APOLOGISTE ET MORALISTE CHRÉTIEN

A propos de l'ouvrage de M. F.-L.-Fréd. Chavannes, ancien pasteur ¹.

Il n'y a qu'une voix, parmi les juges les plus compétents, sur le compte de Vinet comme critique littéraire. « Par élévation d'esprit autant que par droiture de cœur, dit l'un, M. Vinet n'a de parti pris ni contre les choses ni contre les personnes ; sa sévérité n'est pas plus aveugle que sa sympathie. » « Vinet, dit un autre, tient un balancier dont il frappe, sur l'or le plus fin, une multitude de médailles incomparables pour la netteté de l'empreinte et le relief de l'effigie. » « Vinet, dit un troisième qui a placé son portrait dans la galerie des littérateurs modernes, ne le cède à aucun des maîtres ; son cours de littérature achève de consacrer en France l'autorité du maître. » Mais les opinions sont partagées sur Vinet considéré comme théologien. Les amis d'une stricte orthodoxie constatent chez lui bien des hérésies ; le parti dit évangélique, qui reconnaît Vinet pour son maître, demande à maintenir son credo ; les libéraux enfin, tout en payant à Vinet un large tribut d'admiration, de reconnaissance, de sympathie, ont de grandes réserves à faire. C'est le cas de M. Chavannes qui allie dans sa critique, à un rare degré, le plus profond respect à la plus courageuse franchise. Compatriote et à peu près contemporain de Vinet, il dispose d'un trésor d'informations qui devient de plus en plus introuvable. Animé d'une piété sincère et élevée,

¹ Leide, E.-J. Brill, 1883.

il est en mesure d'apprécier un phénomène essentiellement religieux comme l'œuvre de Vinet. Armé enfin d'un esprit scientifique très distingué, son point de vue lui permet de prononcer un jugement sérieux sur la théologie du professeur de Lausanne.

Nous désirons, à la main de M. Chavannes, caractériser Alexandre Vinet comme apologiste et comme moraliste.

I

L'apologie de Vinet émane historiquement de Pascal ; c'est la lecture de Pascal qui a suscité la pensée de Vinet, lui a suggéré son entreprise, lui a fourni son point de départ. Mais voilà tout. Le point de départ de Vinet, quoique fourni par les observations morales de Pascal, n'est pas le point de départ de celui-ci. Pascal se fonde exclusivement sur le surnaturel ; Vinet tend au surnaturel, mais ce n'est pas par là qu'il débute. Pascal part du miracle de la sainte épine et, par une démonstration purement intellectuelle et extérieure, aboutit à l'ascétisme de Port-Royal qui supprime autant que possible les conditions de la vie humaine. Vinet, au contraire, part des besoins moraux et religieux de l'âme et, par une discussion spécialement morale et interne, arrive à une piété en harmonie avec la nature humaine. Au fond, Vinet n'a rien de commun avec celui qu'on pourrait appeler le missionnaire janséniste qui veut amener les athées et les libertins de son temps à son christianisme, en puisant ses preuves dans les miracles et les prophéties ; l'apologie de Vinet lui appartient en propre avec son caractère exclusivement moral ; elle est originale. Si Vinet a cru simplement continuer et compléter Pascal ; si, malgré des différences si universelles et si capitales, il s'est estimé dans la dépendance de Pascal, c'est un effet de leur profonde affinité morale et religieuse ; ils habitaient tous les deux cette région si remarquablement caractérisée par Pascal, celle de la charité ; leur admiration, leur vénération, leur amour, leur adoration pour Jésus-Christ étaient les mêmes ; leurs âmes étaient à l'unisson. C'est ce que Vinet a exclusive-

ment senti. Il en a été transporté, ébloui, fasciné, et, puisque son jugement a été mis en défaut, on peut ajouter : c'est ce qui l'a séduit.

Celui auquel Vinet se rattache le plus directement, c'est Rousseau. « Que d'hommes entre Dieu et moi ! » Cette exclamation du vicaire savoyard convient tout à fait à Vinet, qui néglige les miracles, mais elle jure avec l'apologie de Pascal qui y voit une arme victorieuse. « La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur, l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables que l'inventeur en serait plus grand que le héros ! » Quand Rousseau écrivait ces pages éloquentes soixante et dix ans avant la publication des *Discours* de Vinet, ne semble-t-il pas avoir tracé à plusieurs égards le programme de l'apologie de Vinet ? Du moins Rousseau a ouvert des perspectives vers lesquelles Vinet dirige ses efforts. Décidément la filiation se fait reconnaître. Les idées modernes que Vinet partageait et pensait retrouver dans Pascal sont des idées de Rousseau. Vinet croyait continuer Pascal, c'est de Jean-Jacques qu'il relève¹.

¹ Cp. p. 24-26, 182-186. Cependant, en dépit de sa très réelle sympathie pour le XVIII^e siècle, Vinet ne s'est pas laissé entamer ; il en distribue parfaitement les ombres et la lumière. Voir pag. 153, 154. « Vinet est un disciple chrétien du XVIII^e siècle. » Pag. 155. Cette thèse est éloquemment confirmée par H. Rigault, *Œuvres* III, pag. 176. « Si vous accusez les philosophes du XVIII^e siècle de tous nos malheurs, dites au moins le bien qu'ils ont fait. Dites, que lorsque la religion du XVII^e siècle avait paru sanctionner l'incendie du Palatinat et l'oppression des peuples, excuser l'adultère, conseiller la persécution, et lorsqu'au XVIII^e siècle le christianisme semblait mourir dans les cœurs, ce fut la noble tâche de la philosophie de recueillir les débris de son patrimoine tombé en déshérence. Dites qu'il fut généreux et hardi de recommander l'homme à l'homme, les peuples aux peuples, en insistant sur les rapports naturels qui lient ensemble les membres du genre humain, de faire entrer la morale dans la loi, de flétrir la persécution et l'intolérance, et de réclamer l'abolition des peines infamantes, de la question et de la torture, de défendre Calas que vous oubliez trop, protestant, quand vous parlez de Voltaire. Dites que cette humanité n'était pas comme on l'a dit cent fois, une fausse philanthropie et que cette tolérance n'était pas, comme on le

II

Après avoir signalé l'origine de l'apologie de Vinet, il importe d'en étudier les procédés.

Vinet veut réconcilier les hommes cultivés avec le christianisme ; il veut les porter à se former par eux-mêmes leurs principes religieux et leur en fournir les moyens. L'apologie traditionnelle ne pouvait lui convenir : justifier l'autorité de la Bible, c'est l'affaire des docteurs de la main desquels le vulgaire doit recevoir toutes faites les opinions qu'il convient d'entretenir. Pour obtenir des convictions personnellement acquises, il fallait essayer des procédés tout différents. Il prit son point d'appui dans la nature morale et religieuse de l'homme : l'homme a des besoins moraux et religieux ; l'Évangile les réveille, les stimule, les approfondit et ce qui plus est, en fournit la satisfaction véritable. En s'adressant d'entrée à la nature morale de l'homme et en y cherchant ses moyens de persuasion, Vinet a fait de la démonstration un acte religieux et moral ; c'est en opérant la conversion du cœur qu'il a voulu produire la conviction de l'esprit. Cette tentative suffit pour lui assigner une place d'honneur.

Malheureusement il n'a pas vu qu'il ne suffisait pas de renouveler la méthode de l'ancienne apologétique, qu'il fallait encore renouveler la manière de concevoir le christianisme et

répète sans cesse, un pur athéisme et rappelez à qui l'oublie ce beau passage de Voltaire : « Les catholiques ont égorgé un certain nombre de huguenots et les huguenots ont à leur tour assassiné un certain nombre de catholiques ; donc il n'y a pas de Dieu. Je conclurai au contraire : donc il y a un Dieu qui, après cette vie passagère dans laquelle nous l'avons tant méconnu et tant commis de crimes en son nom, daignera nous consoler de tant d'horribles malheurs. » (Traité de la tolérance § 10). Alors vous serez équitables, vous ne condamnerez pas un homme d'un autre siècle avec l'expérience altière du vôtre ; vous ne jugerez pas, sur l'aspect sinistre qu'elles reçoivent des faits, des doctrines que les faits ont pour ainsi dire teintes de sang et qui, pareilles aux mains de lady Macbeth, ne peuvent plus se défaire de leurs taches. Ce n'est pas moi qui vous fais cette réponse, c'est votre coreligionnaire, c'est votre confrère dans le ministère évangélique, c'est M. Vinet ! »

ne plus y voir un assemblage de dogmes surnaturellement révélés. C'était allier un respect superstitieux des traditions religieuses à un besoin irrésistible de la vérité directement saisie par une action personnelle. La pensée ondoie de l'un à l'autre.

La révélation surnaturelle est une hypothèse destinée à expliquer la naissance du christianisme. Vinet n'a pas songé à la vérifier. Dépourvu de l'esprit scientifique et du sens historique il s'est abstenu de l'examen des doctrines traditionnelles. Dans une conclusion commune il englobe et la vérité du christianisme et la communication surnaturelle de cette vérité. C'est un paralogisme évident. La démonstration est impossible. Il a atténué l'inconvénient en passant sous silence bien des dogmes, en en modifiant d'autres ou en les réduisant à de simples mots, et a dérobé ainsi à ses propres yeux comme à ceux de ses lecteurs le défaut de la cuirasse. Mais ce défaut n'en reste pas moins ; le paralogisme subsiste ; c'est incurable.

Quelle est donc cette religion dogmatique dont Vinet a entrepris la justification dans son apologie ? Vinet ne met en œuvre que trois dogmes : la chute, l'incarnation et l'expiation ; de plus il les modifie, les atténue et les évide. Sa conception de la chute n'a rien de précis. L'humanité est déchue, c'est-à-dire, une distance immense la sépare, dans son état actuel, de l'idéal qu'elle est appelée à réaliser. Il n'y insiste que pour accentuer la nécessité d'un relèvement. Quant à l'expiation Vinet se montre plus servilement assujetti à la tradition. Ce n'est pas qu'il entre ici dans de longues explications ; mais il arrive à affirmer que l'expiation par le sang de la croix est la preuve irrécusable de l'amour de Dieu pour le pécheur. Il tient au mot ; il s'en sert comme d'une formule magique, sans se douter du danger qu'il fera courir aux uns qui s'y heurtent et aux autres qui en feront un narcotique pour leur conscience. Enfin l'incarnation est, pour Vinet, le complément indispensable de l'expiation. Mais ici encore même absence complète de précision. S'il est trinitaire, il se passe de la trinité ; le mot ne se trouve jamais sous sa plume. Il alterne entre le sabellianisme et le dithéisme : la pensée est plus ou moins absente. Qu'entend-il par l'homme-Dieu ? Nous sommes encore ici de-

vant quelque chose d'obscur et d'indéterminé ; nous n'apprenons rien sur cette personnalité complexe. Quelquefois il confondra le Dieu absolu et le Dieu incarné et dira que Dieu souffre, se dévoue, meurt. Mais ce sont des formules paradoxales qui n'offrent après tout qu'un vain cliquetis de paroles. Nous sommes en présence de mots dépouillés de toutes les notions nécessaires pour leur fournir une substance et leur donner de la valeur. C'est au Fils de l'homme que s'attachent la pensée et la sympathie de Vinet. C'est le Fils de l'homme qu'il contemple, qu'il suit dans les péripéties de son histoire, dont il médite les leçons et les exemples. Mais le dogme s'est évanoui.

Nous concluons donc que dans l'œuvre apologétique de Vinet tout ce qui est dogmatique constitue une véritable excroissance ; mais cette excroissance vicie l'œuvre tout entière. Elle y introduit la confusion, elle en fausse l'appareil et enlève aux conclusions l'exactitude logique qui seule en fait la force. Ce qui reste ce sont les détails heureux, excellents, souvent exquis que l'esprit d'analyse a fournis.

III

Nous avons vu que le christianisme est pour Vinet une révélation surnaturelle des dogmes de la chute, de l'incarnation et de l'expiation. Ce n'est chez lui ni un résultat acquis par un travail scientifique, ni même de simples opinions formées par des réflexions personnelles. Pour lui cette définition est un aphorisme d'une autorité indiscutable ; il ne veut pas la mettre en question. On pense bien que cette conception n'aura pas moins influé sur le moraliste que sur l'apologiste. Citons-en quelques exemples. Vinet fait consister la morale religieuse dans l'obéissance à la loi de Dieu, c'est-à-dire la loi promulguée sur le Sinaï au milieu des tonnerres et des éclairs. C'est une loi extérieure, formulée, supérieure à toute critique, réclamant une obéissance sans réserve. Or, l'idée de la pure obéissance prise pour base de la morale est pour le moins superficielle et insuffisante. L'acte d'obéir implique une abdica-

tion : il suffit à celui qui obéit de savoir que l'ordre a été légitimement donné, et il s'abstient d'apprécier l'ordre lui-même. Eh bien ! quand il s'agit de vie spirituelle, où tout doit être spontané et volontaire, toute abdication va contre le but. Jésus veut que nous discernions par nous-mêmes ce qui est juste. (Luc XII, 57.) Mais Vinet repousse la moralité qui se règle sur la norme intérieure, déclarant que c'est une obéissance que l'homme se rend à lui-même et non à Dieu. C'est qu'il oppose d'une manière absolue l'humain au divin, ne tenant aucun compte de l'immanence de l'esprit divin au sein de l'âme humaine ¹.

Vinet nous dit que Dieu fait connaître en certains cas sa volonté à quelques hommes par des ordres spéciaux. Il ajoute que ces ordres, émanant de l'absolue souveraineté, sont par cela même rationnels et moraux : toute réclamation opposée par la conscience et la raison serait une révolte ; l'obéissance doit être aveugle. Ici Vinet pense évidemment à certains récits de l'Ancien Testament : l'ordre donné à Abraham d'offrir son fils en holocauste ; l'ordre donné à Saül d'exterminer Amalek ; l'ordre donné à Osée de prendre pour femme une prostituée. Ces ordres venant de Dieu, selon lui, il en nie l'immoralité. En se fondant sur l'évidente immoralité de tels ordres, on peut nier qu'ils viennent de Dieu. On peut d'ailleurs justifier cette négation par une exégèse et une critique scientifiques. Mais pour Vinet et son milieu, rejeter la valeur historique du moindre récit de la Bible ne pouvait se présenter à l'esprit. Force lui est donc de saper par la base toute espèce de certitude, d'ouvrir la porte au scepticisme, d'enlever à la conscience son autorité décisive, bref de démentir ses principes les plus chers.

Voici un dernier exemple. La loi exige une obéissance volontaire, l'obéissance du cœur ; l'homme ne peut accomplir une telle obéissance que quand il est né de nouveau. Cette nouvelle naissance est produite par l'adhésion à la doctrine de

¹ M. Chavannes reproche, pag. 76, à Vinet de négliger le fait de l'immanence, tandis qu'il cite pag. 123 un passage « où l'immanence est catégoriquement exprimée. »

l'expiation ; la foi en l'expiation produit la foi en l'amour de Dieu. Telle est la théorie de Vinet. Nous sommes ici en présence d'une évolution logique. Tout se passe dans l'entendement. La doctrine de l'expiation fournit la preuve de l'amour de Dieu. Une fois qu'il est démontré que Dieu nous aime, l'amour réciproque de l'homme pour Dieu s'en déduit logiquement. Nous voilà en pleine scolastique ; pour celle-ci le fait capital est intellectuel ; l'adhésion au dogme implique tout ; les conséquences pratiques en sortent d'elles-mêmes. C'est un pur rationalisme. Vinet ne s'en doute pas. Dans le fait c'est l'amour de Dieu qui l'a porté à recevoir le dogme de l'expiation, mais par un intervertissement très facile et très fréquent partout où l'esprit scientifique fait défaut, il a pris l'effet pour la cause et il a cru que c'est la foi en l'expiation qui a produit en lui la foi en l'amour de Dieu. Cet intervertissement a été l'origine d'une théorie morale superficielle et insuffisante.

Dominée par ses préjugés dogmatiques, la morale de Vinet est souvent superficielle. Ajoutons que souvent elle est inévitablement stérile. En voici encore quelques exemples.

Vinet veut prouver qu'il n'y a pas de neutralité possible entre la vie spirituelle du chrétien et la mondanité produite par les instincts inférieurs : qui n'est pas pour le Christ est contre lui. Malheureusement d'un bout à l'autre de son discours règne une confusion perpétuelle entre la foi au Christ et l'adhésion à une dogmatique. Il en résulte que Vinet combat à la fois, dans la teneur d'une même argumentation, et les résistances égoïstes à l'austérité de la morale chrétienne et les justes réclamations soulevées par la nature des dogmes. La démonstration s'appuyant tour à tour sur le vrai et sur le faux en perd toute efficacité réelle.

Condamné à se perdre en efforts infructueux dans les landes d'un système stérile, il n'est pas étonnant qu'obéissant d'ailleurs à la pente naturelle de son esprit subtil, il se soit attaché à des abstractions qu'il soumet à une pénétrante analyse. Il juxtapose des propositions aux nuances les plus fugitives, aux différences imperceptibles ; les propositions paraissent équivalentes ; les divisions et les subdivisions se succèdent ;

on piétine sur place au lieu d'avancer ; cela devient impatient ; et ce qui est plus grave, cela ne profite de rien.

Ajoutons la négligence de la vérification des prémisses. Vinet prenait ses points d'appui dans ses préjugés dogmatiques ou dans des données bibliques acceptées de la main de la tradition. Dans de telles conditions, malgré une rigueur apparente, le raisonnement ne pouvait être que fallacieux. Toute une part importante de la réalité, dérobée par les fictions de la théorie, échappait aux regards de Vinet ; il ne pouvait en tenir compte et des fautes de logique très graves en découlaient fatalement.

Enfin tout système de morale vraiment scientifique est dans la dépendance de problèmes métaphysiques de premier ordre. Or, ces questions métaphysiques, Vinet n'y remonte pas, ou s'il en parle, c'est pour déclarer que la révélation y donne une réponse péremptoire et définitive. Ces solutions si fièrement présentées ne sont autre chose en définitive que de simples images sans substance, des mots sonores et creux.

Il résulte de tous ces faits que les vues morales de Vinet ne sont pas seulement incohérentes et morcelées, mais surtout incomplètes.

IV

Heureusement le sens moral clair, net, profond, élevé, ferme dont il était doué lui a fourni une riche et féconde matière ; ce sens a été le vrai ressort de toute son activité. Plusieurs circonstances en ont favorisé le développement : l'éducation d'un père que « l'affection rendait habituellement exigeant et difficile ; » le contact du doyen Curtat ; une grave maladie ; la fascination et le froissement causés par le réveil. Il en est résulté une morale qu'il importe de caractériser.

D'abord la morale de Vinet est austère. C'est la loi de la perfection dans toute sa rigueur, n'admettant ni mitigation, ni compromis ; il nous accule entre l'absolue nécessité et l'absolue impossibilité de répondre aux conditions fondamentales de notre nature morale. C'est un nœud digne d'une interven-

tion surnaturelle ; il faut un miracle. Telle est, on le prévoit, la conclusion. Mais si l'appel au surnaturel influe sur l'exposition de cette morale et en tend les ressorts jusqu'à les fausser, nous avons hâte d'ajouter que ce défaut affectait la forme et laissait le fond intact. Ce qui le prouve bien, c'est qu'il exprime de temps en temps, de la manière la plus énergique, sa foi à l'immanence divine¹.

Si, comme nous l'avons vu, Vinet se montre quelquefois obsédé par l'idée d'une loi de Dieu extérieure, surnaturellement promulguée, il l'oublie plus souvent pour lui substituer la législation intérieure, organique, universelle. La conscience, « voix, organe, représentant de Dieu dans nos âmes, » cette conscience, « je veux dire cet instinct qui nous presse d'agir conformément à notre conviction, quelle qu'elle soit, est pour l'homme la première des lois ou plutôt la seule loi véritable. » « Un rôle subalterne n'est pas fait pour elle ; partout où elle paraît, elle veut paraître en souveraine. Dès que nous l'avons acceptée, c'est à elle seule qu'en toutes choses nous devons obéir². » Aussi, ce qui fournit un caractère distinctif de sa morale, il insiste, sauf de rares exceptions dues aux habitudes traditionnelles, sur la nécessité de la conversion sans la motiver ; il sentait que tout motif qu'il avancerait serait étranger et superflu.

Vinet avait de plus, au plus haut degré, ce qu'on pourrait appeler le sens humain, un profond respect, une sympathie affectueuse pour l'homme, pour tout homme en tant qu'homme. Sur le front le plus dégradé par les stigmates du vice, sa foi et sa charité voyaient resplendir comme une espérance divine l'auréole de la régénération et de la vie nouvelle. En cela il se distinguait d'un grand nombre d'adeptes du Réveil qui se montraient dédaigneux et hautains envers ceux qu'on rangeait parmi les inconvertis. C'est grâce à ce sens que Vinet, étranger à toute superstition formaliste, néglige absolument ce qu'on pourrait appeler la morale ecclésiastique, la règle de

¹ Rien n'égale sous ce rapport le sublime passage que nous trouvons dans l'*Homilétique*, pag. 595, reproduit par M. Chavannes, pag. 123, 124.

² M. Chavannes, pag. 124.

conduite imposée aux membres d'une société religieuse, les rites qu'il faut observer, les obligations auxquelles il faut se soumettre, les opinions qu'il faut entretenir. Ce sont toujours les réalités de la vie spirituelle qu'il a en vue, ce qu'on pourrait appeler également la morale humaine et la morale divine, parce que c'est celle qui est fondée dans la manière dont nous sommes constitués. Il est naturel qu'ici toute casuistique soit absente. Vinet est le moraliste de la vie supérieure, de la vie de l'esprit.

Un autre caractère important de la morale de Vinet, c'est sa notion des rapports de la foi chrétienne et de la civilisation. « L'époque où nous vivons, dit-il, demande compte au christianisme de sa philosophie. Quand on parle de la philosophie du christianisme, on a l'air de parler d'une chose extraordinaire, lointaine, accessible à peu d'esprits ; et pourtant, dire que le christianisme est philosophique, c'est dire en d'autres termes qu'il est d'accord avec lui-même et avec notre nature, qu'il est humain, simple, conséquent, pratique. » C'est dire qu'aux yeux de Vinet le chrétien comme tel est, de fait comme de droit, une partie intégrante de la société humaine ; il est appelé à y déployer avec un soin consciencieux toutes les activités qui dérivent de sa nature ; il doit y exercer un sacerdoce consacré au culte de la vérité, de la justice, de l'idéal, en un mot, au culte du bien dans toutes les sphères. Ces idées se sont développées chez Vinet au milieu des tendances sectaires de ses frères dissidents qui, tirés du monde ennemi de Dieu, lui sont essentiellement étrangers et le côtoient sans s'y mêler. Le sens moral de Vinet, son bon goût, ses aspirations véritablement évangéliques, tout le poussait à combattre cet ascétisme quasi monacal. On comprend qu'il ait combattu avec la même énergie la passivité d'une foi voisine du quiétisme : « la foi, dit-il, renferme, pour ne les montrer que plus tard, mais renferme réellement en soi tous les éléments de la vie chrétienne. La foi est une œuvre ; elle est l'œuvre des œuvres. »

V

Nous ne connaîtrions pas suffisamment Vinet comme moraliste si nous ne le suivions pas sur le terrain politique¹, dans la défense de la liberté religieuse, non pour raconter ses nobles efforts et ses luttes douloureuses — ce qui nous ferait dépasser le cadre que nous nous sommes tracé — mais pour signaler les principes qui l'ont dirigé.

Le XVIII^e siècle invoquait la tolérance, c'est-à-dire qu'il se contentait d'un support précaire pour divers cultes ; Vinet aspire à la liberté pour tous. Le XVIII^e siècle demandait la tolérance comme une faveur ; Vinet réclame la liberté comme un droit. Le XVIII^e siècle tirait son mobile d'une indifférence à laquelle quelque dédain n'était pas étranger ; Vinet parle au nom de la foi. C'est en faveur de la foi qu'il veut que les cultes, que tous les cultes soient libres ; il le demande pour l'honneur, pour la prospérité, pour la puissance de la foi. Si le XVIII^e siècle a ouvert la route, on peut voir avec quelle vigueur Vinet l'a poursuivie et mesurer toute la distance qui le sépare de ses devanciers et qui le place bien au-dessus. Vinet était un fils de la société moderne.

Sans doute, nous ne nous dissimulerons pas, encore ici, une lacune très grave, l'absence du sens historique. Ce sont toujours les idées abstraites de l'Etat et du culte qui sont les objets de la pensée ; c'est l'analyse de ces idées qui fournit l'argumentation et la preuve. Il n'y a rien qui place les idées dans un temps et dans des lieux déterminés. Les notions, suspendues dans l'éther de l'abstraction, ne s'appuient nulle part sur l'étude des réalités concrètes. La méthode mise en œuvre est celle du XVIII^e siècle, qui ne connaissait guère que le raisonnement *a priori* sur des idées abstraites. Mais nous n'oublions pas que le sens historique, qui est un des caractères distinctifs du XIX^e siècle, naissait à peine ; nous rappellerons

¹ Et pourquoi pas également sur le terrain littéraire où Vinet, par son caractère moral, a créé son genre à lui ? C'est une lacune très regrettable à signaler dans le travail de M. Chavannes.

surtout que cette lacune n'empêche pas Vinet de déployer les mobiles les plus purs et les plus élevés. En effet, ce ne sont pas seulement les convictions appartenant aux diverses sectes chrétiennes qu'il appelle à se manifester. L'hérésie, l'incrédulité, à tous ses degrés, sont astreintes à ce devoir de sérieuse et droite franchise, qu'il ne confond pas avec l'indiscrétion et la turbulence. C'est l'inverse de la liberté du bien, telle que l'entendent certains sectateurs du catholicisme romain, au nom de laquelle il s'abandonnent à tous leurs instincts de tyrannie et de compression. Il voit, il démontre un bien positif pour tous dans ces aveux sans réticence du doute et de la négation. Il y reconnaît pour la cause de la vérité un avantage dont elle a besoin ; la gloire de la vérité, c'est de triompher seule, par elle-même ; c'est ce qui fait sa puissance ; c'est ainsi qu'elle se fait connaître comme vérité. Elle ne veut d'autre appui que celui du temps, son fidèle et patient allié. Telle est, en dépit du dogme de la chute, la foi profonde, infatigable, opiniâtre qui est l'honneur de Vinet. C'est la foi en Dieu qui a tout organisé pour que la réalité se dégage des apparences. C'est du même coup la foi à l'esprit humain qui aspire à connaître les choses telles qu'elles sont et à s'y régler. C'est la confiance que, dans la lutte entre les forces opposées que recèle notre sein, l'esprit triomphera de la chair. C'est la foi dans la présence et dans l'action de l'esprit de Dieu en chacun, la foi dans le caractère divin de la nature humaine.

La vérité étant exclusivement individuelle, chacun ne décidant que pour soi seul, il est naturel que Vinet ait affirmé l'absolue incompétence de l'Etat en matière de vérité et qu'il ne peut pas, qu'il ne doit pas y avoir de religion de l'Etat ; mais il n'a pas vu, sous l'empire de ses préjugés dogmatiques, il ne pouvait pas voir que les raisons qui, en matière de vérité, établissent l'incompétence de l'Etat, établissent du même coup celle de l'Eglise ; que les fidèles étant individuellement appelés à constater la vérité religieuse et à y croire, l'Eglise comme corps ne doit pas se substituer à eux dans cette détermination, en consacrant une théologie officielle. L'Eglise ne doit pas être dogmatique, mais religieuse. C'était bien le véri-

table idéal de Vinet ; mais par suite de sa conception de la révélation, il ne distingue pas l'église religieuse de l'église dogmatique, il attribue à l'un des objets ce qui appartient à l'autre et croit recevoir de l'église dogmatique les bienfaits de l'église religieuse. Et comme il faut que les maux qui naissent de l'Eglise dogmatique aient une cause, c'est à l'union de l'Etat et de l'Eglise qu'il s'en prend : l'Etat, dont il se fait une notion étroite et mécanique, est son bouc émissaire. Vinet n'a pas vu que tant que l'Eglise reste dogmatique, la séparation de l'Eglise et de l'Etat sert à peu de chose ; la racine du mal n'est pas tranchée, car quand l'Etat persécute, c'est ordinairement l'église dogmatique qui l'inspire et l'Etat ne fait que prêter son bras. Vinet a donc fondé, sous le nom d'église libre, une église indépendante de l'Etat et a voulu, en lui donnant une confession de foi, associer les deux principes opposés. Il a échoué. L'église libre est une église dogmatique.

L'œuvre de Vinet a donc été insuffisante ; mais cette insuffisance tient à des défauts dont les uns lui étaient personnels et dont les autres sont dus à son milieu. C'est ce qui ne l'a pas empêché d'agir fructueusement : trempant jusqu'à un certain point dans les préjugés régnants, il pouvait sans trop de scandale, sans trop lui-même s'en rendre compte, les miner et en préparer la ruine. Mais il y a une cause plus directe et plus profonde de son succès. Il a été un disciple chrétien de la philosophie du XVIII^e siècle ; c'est là ce qui a fait son originalité, c'est là qu'il a trouvé sa force. Vinet a été le missionnaire de l'Évangile auprès des hommes qui ne pouvaient revenir à des dogmes condamnés et qui sentaient en eux un vide religieux qu'ils ne savaient comment combler. A l'égard du XVIII^e siècle, il était leur condisciple, il partageait leurs idées, il parlait leur langue ; mais, de plus qu'eux, il avait la foi et par le petit nombre de dogmes traditionnels qu'il avait gardés il conservait à la religion qu'il annonçait un caractère de religion positive qui apaisait les regrets de ses auditeurs. C'est ainsi qu'il a obtenu des succès immenses et mérités ; ils étaient du meilleur aloi. Son action bienfaisante n'a pas été bornée au cercle restreint de la tendance évangélique ; d'autres hommes, en grand

nombre, en ont aussi profité. Il a été le prophète des hommes affamés de liberté et de vérité par les hautes qualités de sa parole convaincue et sincère, se déployant dans sa franche hardiesse et dans l'ardeur du feu qu'elle communiquait. Et si le triomphe qu'il a remporté sur ses préjugés dogmatiques reste toujours voilé, si l'œuvre n'a pas été accomplie jusqu'au bout, il sera toujours permis de dire que Vinet est l'homme qui a le plus versé de vin nouveau dans de vieux vases.

En résumant le beau travail de M. Chavannes, nous avons dû négliger une foule de réflexions incidentes du plus haut intérêt, pour mettre en relief l'idée maîtresse du livre. Nous signalons d'importantes digressions sur Paul, sur Pascal, sur Curtat; sur la nature de la vérité, sur l'autorité dogmatique, sur la conversion, sur l'assurance du salut, sur la vie spirituelle; sur le réveil, sur les églises nationales, sur la mission de l'Etat, sur le XVIII^e siècle. Tous ces développements, comme le portrait de Vinet lui-même, donnent ample matière à réfléchir et à discuter.

VI

M. Charles Secrétan¹ nous en fournit l'occasion en discutant les critiques dont la pensée de Vinet a été l'objet de la part de M. Chavannes. Nous ne nous arrêterons pas aux points où, selon M. Secrétan, la pensée de Vinet a été mal saisie par M. Chavannes. Ce sont des détails secondaires. Nous nous attacherons à examiner quelques questions théologiques qui partagent les deux champions et caractérisent ce qu'on peut appeler l'évangélisme et la théologie moderne.

M. Chavannes, en appréciant Vinet, s'est placé au point de vue de la théologie scientifique, c'est-à-dire de l'exégèse, de la critique historique, de la psychologie, de l'expérience religieuse. C'est le contre-pied du point de vue traditionnel et autoritaire. On est fort étonné d'entendre dire à M. Secrétan que

¹ *Revue chrétienne*, mai et juin 1883. Comp. *Théologie et religion*, par le même. Lausanne, Arthur Imer; Paris, Paul Monnerat, 1883, *passim*.

ce point de vue lui « fait l'effet de n'exister nulle part dans l'espace. » C'est pourtant celui des faits extérieurs et intérieurs, celui de l'expérience prise pour point de départ. Peut-être trouvera-t-on la clef de cette opinion défavorable dans le peu de sympathie que M. Secrétan a pour la théologie. « Vinet, dit-il, n'est pas théologien ; il est beaucoup plus : c'est une force religieuse. » Comme si ces deux qualités s'excluaient nécessairement ! qu'on se rappelle un Paul, un Luther, un Schleiermacher, un Parker : n'étaient-ils pas prophètes autant que théologiens ? « Vinet semble n'avoir jamais eu le temps d'étudier la théologie ; nous ne pouvons nous empêcher de croire que ce fut un très grand bonheur. » Et l'on n'a pas de peine à partager l'opinion de M. Secrétan si la théologie est en effet telle qu'il la définit : « la théologie c'est la dogmatique qui expose les vérités qui découlent d'une révélation surnaturelle ; qui détermine, distingue, précise dans les matières de foi. Elle n'a rien à démêler avec la critique historique et la philosophie. » La théologie est ainsi synonyme de la scolastique, dont le propre est de raisonner sur des prémisses posées par l'autorité, admises sur la foi de cette autorité et dès lors placées au-dessus de toute critique. Or, on conçoit sans peine la répugnance qu'une pareille théologie doit inspirer à tout esprit cultivé de nos jours. Heureusement la définition surprenante cessera de l'être si nous apprenons, d'une part, que M. Secrétan n'est rien moins que théologien lui-même ¹ et que, d'autre part, les théologiens les plus compétents nous donnent une tout autre idée de la théologie ². Je n'en citerai qu'un seul dont le témoignage aura une grande valeur aux yeux des protestants de langue française. « La théologie, dit M. Scherer ³, qu'on regarde volontiers comme la plus étroite

¹ Après avoir dit que Vinet n'était pas théologien, M. Secrétan ajoute en parlant de lui-même : « mille fois plus ignorant encore, partial sans doute, et justement suspect en raison de cette ignorance. » Pag. 204.

² A commencer par Herder, *Briefe über das Studium der Theologie*. Signalons aussi un très bel article de M. Sabatier, *Revue chrétienne*, février 1881.

³ *Mélanges de critique religieuse*, pag. 522, 523.

et la plus stérile des sciences, en est, au contraire, la plus étendue et la plus féconde. Elle confine à toutes les études et touche à toutes les questions. Elle renferme tous les éléments d'une instruction libérale. Elle initie l'esprit à des recherches qui ne se font ailleurs ni si naturellement ni si complètement. La théologie n'exige pas seulement la connaissance des langues classiques, elle conduit à l'étude d'une des branches les plus intéressantes de la philologie orientale. On se trouve placé en face d'écrits également importants par leur antiquité, leur caractère propre et le rôle qu'ils ont joué dans les destinées de l'humanité. Il s'agit d'en constater l'âge, d'en établir l'authenticité, d'en déterminer le but et le caractère. L'interprétation de ces écrits soulève les questions les plus délicates, celles qui concernent les manuscrits et leurs variantes, les textes et leur constitution, le vrai sens de tel passage, la vraie portée de tel enseignement. Le théologien acquiert ainsi la précieuse habitude de manier des documents originaux et de puiser aux sources mêmes de la tradition. L'explication des livres saints n'est d'ailleurs qu'une branche de la science qu'il cultive. L'histoire de l'Eglise en est une autre et l'histoire de l'Eglise est l'histoire du monde moderne. Vient enfin le système des doctrines morales et religieuses qui composent encore aujourd'hui les croyances de la chrétienté. Pour lors on est en pleine métaphysique et l'on aborde ce que la spéculation humaine a de plus élevé et de plus profond. C'est ainsi que le théologien, pour peu qu'il comprenne sa tâche d'une manière sérieuse, voit s'ouvrir devant lui le vaste champ des connaissances humaines. C'est ainsi qu'il s'exerce tour à tour aux procédés déliés de l'analyse et aux procédés hardis de la synthèse. C'est ainsi qu'il rencontre une foule de questions propres à aiguïser et à fortifier l'intelligence. »

On peut aller plus loin et affirmer l'heureuse influence que la théologie et notamment la philosophie religieuse peut exercer sur le cœur. Je conviens que la religion est relativement indépendante de la pauvreté de la théorie. Mais elle ne l'est que relativement. « Une conception naïve et même grossière,

dit un des plus illustres théologiens de nos jours¹, peut s'allier à une piété sincère du cœur ; le cas n'est pas rare ; cependant, dans la règle, une représentation grossière tend à troubler la religiosité pratique. Ainsi l'idée épurée de Dieu ne permettra pas de lui attribuer des sentiments inférieurs, de le dégrader en l'associant aux passions humaines, de l'assiéger de vœux égoïstes, comme on obsède un tyran capricieux de prières et d'adulations. Ainsi encore l'idée épurée de la révélation triomphera de l'étroitesse d'une Eglise qui se prétend en possession exclusive du salut, et y rendra possible cette charité généreuse qui reconnaît le souffle de Dieu dans tout ce qui est humainement vrai et bon. Ainsi enfin l'espérance épurée de l'avenir éloignera de la morale l'influence funeste qu'exerce le sentiment d'une rétribution égoïste. Bref, on peut affirmer que tout en servant avant tout les intérêts de la connaissance, la philosophie religieuse aura aussi une action salutaire sur les émotions de la vie religieuse. »

A ce point de vue au moins on n'affirmera pas que « ce fut un très grand bonheur pour Vinet de n'avoir jamais eu le temps d'étudier la théologie. » On ne dira pas non plus que M. Chavannes eût mieux fait de ne pas en appliquer les principes aux doctrines de Vinet.

M. Secrétan ne caractérise pas seulement à sa manière la théologie, il définit aussi la dogmatique. « L'idée d'une théologie comme science ayant son objet propre est inséparable de l'affirmation du *surnaturel* ; autrement la théologie ne se distinguerait de l'histoire que pour se confondre absolument avec la philosophie. La dogmatique, exposant les vérités qui découlent d'une révélation surnaturelle, est la *science du surnaturel*. »

S'il faut entendre par le surnaturel les prétendus faits produits en dehors de l'ensemble ordonné de Dieu ou contraires à cet ordre, ces coups extraordinaires où, selon Bossuet, Dieu voulait que sa main parût seule, ces coups d'Etat de la politique du ciel, bref les miracles dans leur acception classique, il

¹ *Religionsphilosophie* von Dr Otto Pfeiderer, Professor zu Berlin, 1878^e pag. 311.

n'est pas étonnant que ceux qui partagent le point de vue de M. Chavannes à cet égard se séparent entièrement de M. Secrétan. Heureusement M. Secrétan s'explique sur la signification qu'il attribue à ce terme de surnaturel, devenu si équivoque par les embarras qu'il cause de plus en plus à ses partisans et par les tergiversations qui en résultent. « Il y a, dit-il, le surnaturel *en soi* ; c'est l'inintelligible, l'impossible ; l'affirmer, c'est la contradiction pure et simple ; la science de ce surnaturel est un assemblage de mots qui s'entre-détruisent. Mais il y a aussi le surnaturel *pour nous* ; c'est ce qui dépasse l'ordre que nous connaissons présentement, qui ne trouve pas son explication dans les lois que nous avons constatées ; c'est le surnaturel provisoire, relatif. »

En d'autres termes : objectivement, le surnaturel n'existe pas ; il n'est que subjectif ; c'est mon ignorance qui crée le miracle ; c'est mon intelligence croissante des lois du monde qui le réduira de plus en plus, pour finir peut-être par le supprimer tout entier. Il en résulte que si la critique historique parvient à expliquer les récits des miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament par les lois qui président à la psychologie et à l'histoire, ces miracles n'existeront plus pour moi ; ils me placeront devant des faits qui ne « dépassent pas l'ordre que nous connaissons ; » « ils s'expliqueront par des lois que nous avons constatées. » De même « les vérités qui découlent d'une révélation surnaturelle, » non plus incompréhensibles, mais incomprises, ne seront surnaturelles qu'aussi longtemps que nous ne les comprenons pas ; elles cesseront de l'être du moment que nous serons parvenus à nous les expliquer saine-ment. Ainsi le dogme de la chute cessera d'être surnaturel, dès que nous aurons trouvé qu'il consiste dans l'idée de notre état commun et solidaire de misère morale ; celui de l'incarnation, du moment que nous aurons compris qu'il marque la parenté de Dieu et de l'homme ; celui de l'expiation, dès que nous en aurons saisi le noyau, savoir l'inviolabilité de la loi morale ; celui de la prédestination, dès que nous en aurons extrait légitimement l'idée de la certitude du pardon divin. Ou bien, si l'on veut encore conserver le terme de surnaturel

malgré toutes les équivoques et tous les malentendus qu'il ne cesse d'engendrer, il désignera l'acte divin qui consiste à combattre dans l'homme une existence contraire à la vie de l'esprit, à le délivrer des entraves et des contradictions de la vie naturelle, à élever l'esprit à sa pleine liberté. Mais entendu de cette façon le surnaturel ne pourra plus être allégué pour preuve de l'incompréhensibilité de la prétendue vérité révélée, c'est-à-dire, des formes contradictoires de la tradition humaine ; au contraire, l'incompréhensible ou le contraire de la raison qui y règne, constitue plutôt son côté humain, son erreur et s'explique parfaitement par son origine psychologique et historique. La vraie révélation consiste à *connaître* les mystères du royaume de Dieu (Math. XIII, 11), à *connaître* la vérité (Jean VIII, 32), à *sonder* les profondeurs de Dieu (1 Cor. II, 10). Ce que le christianisme enseigne sont des paroles de vérité et de bon sens (Acte XXVI, 25) ; mystère pour l'homme animal, lumière pour l'homme spirituel (1 Cor. II, 11). MM. Chavannes et Secrétan me paraissent au fond se rencontrer ici ; le libéralisme et l'évangélisme se donnent la main ; tout en se traitant en frères ennemis, ils n'en seront pas moins, dans le fond, des frères.

Nous abordons un autre point fort important dans la matière qui nous occupe. M. Secrétan dit que la dogmatique « définit les *dogmes* ; » « elle expose les *vérités* qui découlent de la révélation surnaturelle. » On le voit, les dogmes et les vérités religieuses sont placés sur la même ligne ; ils sont identiques. Il y a là une confusion et cette confusion est très grave ; elle revient à celle de la religion et de la théologie.

En effet, le propre de la vérité religieuse consiste à émaner de l'intuition immédiate, de l'expérience intime ; quiconque est de la vérité, disait Jésus, entend ma voix ; il l'entend comme l'oreille perçoit le son. Citons comme exemple les béatitudes. On sent du premier coup que Jésus-Christ n'a fait que manifester son expérience religieuse en disant : bienheureux sont ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. En revanche, le dogme est le résultat du travail de l'intelligence, appliqué à la vérité religieuse. Ainsi la doctrine paulinienne

de la justification par la foi est un dogme ; c'est une formule du pardon divin, née de la polémique de Paul avec les Juifs et les Judéo-chrétiens. La représentation religieuse, d'abord flottante et variable, devient une doctrine formulée par la réflexion soumise à la philosophie de l'époque. C'est par la sanction confessionnelle d'une église, qu'elle devient dogme, c'est-à-dire, doctrine authentique et obligatoire. On peut donc si peu dire que la science n'a rien à démêler avec le dogme, qu'il faut dire qu'elle en est la mère. Ajoutons que ce travail n'est pas seulement une nécessité historique, mais un véritable progrès dans la connaissance religieuse. L'épuration des représentations religieuses ne peut se faire qu'à condition que leurs défauts soient placés dans le plein jour de la réflexion logique. Celle-ci peut n'avoir au début ni l'intention, ni l'effet d'une critique ; elle peut se borner directement à fixer la représentation et à la garantir ; mais alors même elle ouvrira la route qui doit finalement conduire à une épuration critique matérielle qui élève la représentation à la hauteur d'une vérité rationnelle. Or, pour revêtir la représentation de formules nettes il faut posséder des notions déterminées et la pensée ne peut les emprunter qu'à son milieu, lequel se compose d'éléments divers, mais est principalement le produit de la philosophie dominante. La réflexion dogmatique devra donc recourir à la philosophie et à la culture d'une certaine époque. L'histoire est là pour l'attester. La notion stoïco-alexandrine du Logos a conduit à la doctrine chrétienne de la Trinité. C'est que dès l'origine de l'empire romain il exista une affinité très étroite entre la philosophie stoïco-platonique et la conscience religieuse de l'Eglise chrétienne. Il en est de même de l'influence du dualisme platonique sur le dualisme augustino-scolastique de la cité de Dieu et de la cité du monde, de l'Eglise et de l'humanité profane, de la révélation et de la raison, de la grâce et de la liberté. Comme l'a dit Kant, le service de la philosophie consiste principalement à porter le flambeau allumé devant sa maîtresse, la théologie. Le mal ne consiste donc pas en ce qu'il y ait des dogmes ; ils sont aussi indispensables pour la religion que le corps l'est pour l'esprit ; le mal est qu'on

veut les imposer autoritairement et les déclarer valables pour tous les siècles. Or, c'est à cela que s'oppose le sentiment religieux. Il s'agit de mettre les dogmes et les rites en harmonie avec lui. Schleiermacher a eu beau adresser une superbe lettre de congé à la philosophie au nom de la conscience religieuse de l'Église, afin de n'admettre dans la dogmatique que la description des affirmations immédiates, dégagées de toute sagesse mondaine; la théologie de cet illustre professeur a prouvé que l'alliance établie par l'histoire entre la connaissance religieuse et la connaissance philosophique est trop bien fondée dans la nature des choses pour pouvoir être anéantie par un décret du sentiment souverain.

Il faut donc bien se garder de confondre l'œuvre du sentiment religieux avec celle de l'intelligence qui s'y applique. Chacune d'elles à sa raison d'être et occupe sa place légitime, pourvu que l'une ne prétende pas usurper les fonctions de l'autre. Ne confondons pas les faits religieux avec leur théorie. Cette confusion a mené au symbole d'Athanase; elle a ravagé et ravage encore à l'heure qu'il est les héritages du Seigneur.

M. Secrétan, partisan de l'hypothèse de la *chute*, reproche à M. Chavannes d'y substituer celle de *l'évolution*, ou du passage de la vie animale à la vie spirituelle. Cet arrêt suppose que la première hypothèse ne présente pas de difficultés ou en présente moins que la seconde. Nous ne le pensons pas. Personne, au reste, ne se flattera ici d'avoir dit le dernier mot. Il ne s'agit que de balancer les raisons de part et d'autre.

En effet, vouloir que le mal moral et le mal physique soient l'effet de la première désobéissance de nos premiers parents, c'est bien mal justifier le gouvernement de Dieu: c'est le propre d'un bon ouvrage de ne pas se détériorer dès qu'il est sorti des mains de son auteur. — Que dirions-nous d'ailleurs d'une mère qui exposerait sa fille à un péril dont la fatalité ne serait pas douteuse? — Puis le Dieu bon et miséricordieux a-t-il pu faire suivre une seule faute de la ruine temporelle et éternelle de toute la race? n'y a-t-il pas une contradiction révoltante à placer, à l'origine du gouvernement divin, une

disposition despotique qui jure avec la nature du Dieu d'amour ? Puis-je enfin être tenu responsable des péchés d'un autre ? le péché, fait moral, peut-il se transmettre par la génération, fait physique ?

Il y a plus. Les sciences naturelles ne nous permettent pas d'admettre un état primitif parfait ; la vie physique et la vie spirituelle sont toutes deux le résultat de forces qui se réalisent par leurs rapports mutuels et par la lutte avec le monde qui les entoure. On ne saurait donc attribuer à l'homme dans l'état primitif la plus haute connaissance de Dieu ou la moralité la plus pure. L'archéologie vient à son tour nous montrer l'homme voué dès l'origine à un rude labeur pour dominer la nature, une lente émergence du sein de la grossièreté animale, de tardifs progrès dans la moralisation de la vie, dans la fondation du droit et des mœurs. Pour échapper aux coups que porte l'évidence, on se retranche derrière l'innocence ; on assimile nos premiers parents à des enfants ; mais qu'obtient-on ? en quoi consiste l'innocence de nos petits anges ? ne contient-elle pas autant de mauvais germes que de bons ? et puis, considérera-t-on le moment où l'on quitte cette innocence comme une chute ? N'y verra-t-on pas plutôt un progrès douloureux mais nécessaire et salutaire, un moyen de triomphe futur sur le mal¹. Enfin l'inadmissibilité d'un état primitif parfait entraîne celle de la chute qui suppose cet état ; le mal ne saurait provenir d'une volonté absolument bonne ; il lui manquerait le motif sans lequel on ne se représente pas une action libre.

Pour toutes ces raisons on préfère l'hypothèse de l'évolution. « Ce qui est spirituel, a-t-on dit avec Paul (1 Cor. XV, 46), d'accord avec la psychologie et l'histoire, ce qui est spirituel n'est pas le premier, mais ce qui est animal ; ensuite vient ce qui est spirituel. » Le péché est ainsi la suite nécessaire du fait que l'homme, animal dans ses origines, devait s'élever peu à peu par la vie légale à la vie spirituelle et parvenir par la période du péché et de l'égoïsme au règne de l'esprit. C'est du

¹ Personne n'a mieux rendu le récit mythique de Gen. III que *Schiller* ; voir *Pfleiderer*, l. c., pag. 505.

sein de la vie animale que l'esprit se dégage, il se forme par la lutte. Le péché provient de la faiblesse de l'esprit et l'esprit est faible parce qu'il ne se fortifie qu'au moyen d'un développement. Le sentiment du péché est la conscience de la distance qui nous sépare de notre destination et cette conscience douloureuse est la source de la guérison. C'est ce qui fait dire à Paul que la même loi par laquelle Dieu nous a enveloppés dans la désobéissance et qui nous tient sous les verroux du péché, est aussi notre pédagogue pour arriver à Christ et à la rédemption. (Rom. XI, 32 ; Gal. III, 22-24.) Dans ce sens, on a reconnu de tout temps que le péché a été ordonné de Dieu, non en soi, mais en vue de la rédemption, c'est-à-dire comme condition inévitable du développement de la liberté morale, celle-ci ne pouvant naître que du triomphe remporté sur son contraire, à savoir l'égoïsme ¹.

Nous nous permettrons de toucher un dernier point, qui se trouve en rapport intime avec le précédent : c'est la *conversion et la vie nouvelle*. « Ce dogme, M. Chavannes ne le connaît pas, il présente, au contraire, le passage de la vie animale à la vie spirituelle comme un simple fait de croissance, qui n'implique pas de crise excepté pour les natures sensuelles et grossières. C'est une illusion : M. Chavannes n'a pas bien observé les faits ; du moins les termes dont il use ne signifient-ils pas naturellement ce qu'il importe d'entendre. Il s'agit d'une révolution nécessaire à toute âme d'homme pour entrer dans la communion de Dieu, révolution dont les plus pures et les plus innocentes comprendront le besoin avant les autres et mieux que les autres. Il s'agit pour elles de se déraciner du sol où elles végètent ; il s'agit de déplacer leur centre de gravité ; il s'agit de ne plus se vouloir elles-mêmes pour vouloir Dieu et pour vivre en Dieu. »

En relisant l'endroit où M. Chavannes parle de la conversion (pag. 111, 112), il me paraît que M. Secrétan ne lui a pas rendu justice. « Le passage, dit M. Chavannes, de la vie inférieure à la vie supérieure, de l'animalité à la spiritualité, est désigné dans le Nouveau Testament par l'image d'une nouvelle nais-

¹ Voir *Pfleiderer* l. c. pag. 550.

sance. *Il est parfaitement évident que sans cette transformation l'homme ne peut répondre à sa destination ; il ne peut voir le royaume de Dieu.* Mais cet heureux changement qui réclame *toujours* une activité morale énergique et profonde, peut, suivant les sujets, s'accomplir *de bien des manières différentes* qui se rangent d'elles-mêmes sous deux catégories distinctes. » On le voit, M. Chavannes admet la nécessité de la nouvelle naissance non seulement pour « les natures sensuelles et grossières, » mais pour *tous* les hommes et, loin d'y voir jamais « un simple fait de croissance, » affirme que *toujours* chez tous elle réclame de vigoureux et profonds efforts, que des crises plus ou moins marquées constituent la règle ; « c'est même l'ordinaire. » « Chez Vinet il y a eu plus d'une crise. » Mais cela n'empêche pas M. Chavannes de signaler deux grandes catégories, celle des âmes dans lesquelles la chair a longtemps prédominé, et celle des âmes qui dès leur entrée dans la vie sont soumises à l'influence bienfaisante de l'Esprit. Pour les premières il y aura rupture quelquefois soudaine, toujours douloureuse, déchirements profonds en s'arrachant à leur déplorable passé ; pour les autres, la suprématie de la vie spirituelle prend moins la forme d'une victoire que celle d'un développement ; il n'y a pas lieu pour elles de s'arrêter et de rebrousser dans leurs voies ; « chez elles la nouvelle naissance est indépendante d'une conversion. » « Bien des motifs nous conduisent à ranger Vinet dans cette dernière catégorie. » Paul et Augustin sont les types de la première classe, Jean et Thomas à Kempis ceux de la seconde. Je pense que M. Secrétan accordera cette distinction sans objection. Mais les termes absolus dont il se sert pour marquer la vie nouvelle : se déraciner, se déplacer, etc. ont l'air d'imprimer à la vie nouvelle un caractère absolu et magique que je ne saurais accepter. Elle n'est absolue ni dans le sens de la perfection puisqu'il n'y a pas de saint qui n'ait ses défaillances et ses défauts, n'en déplaise à un grand docteur tel qu'Athanase¹ ;

¹ Athanase n'hésite pas à parler de saints dont l'union morale n'est troublée par aucun péché. Voir les passages cités par K. Hase, Dogm., 1850, p. 60.

ni dans le sens de solution de continuité ; nous savons combien les plus grands chrétiens conservent leur tempérament violent ou doux, l'empreinte indélébile de leur personnalité ; leur naissance, par opposition à leur état antérieur, est nouvelle, comme le christianisme est une nouvelle alliance, une création nouvelle, quoiqu'il soit une *πλήρωσις* (Math. V, 17) ; la nouvelle naissance dans le chrétien ne trouble pas plus le développement psychologique que l'apparition du christianisme ne rompt le fil de l'histoire. C'est dire qu'il faut repousser toute influence immédiate, mécanique, magique dans l'œuvre de la conversion.

Voilà un homme parvenu à une foi vivante. C'est, dit-il, par un besoin de lumière et de divine consolation. Mais comment ce besoin est-il né ? C'est l'effet de la constitution de sa nature morale qui ne permet pas à la langue de regimber contre les aiguillons ; c'est celui des rapports sans nombre dans lesquels la Providence place ses enfants ; ici une éducation pieuse, là un fidèle ami, plus loin une perte navrante, ailleurs une grave maladie, bref Dieu opère la nouvelle naissance par des moyens naturels qu'il a établis et dont nous pouvons nous rendre compte. S'il reste ici des mystères, que le monde moral partage avec le monde physique, nous ne les attribuons pas à une intervention miraculeuse, mais aux bornes et à la faiblesse de nos facultés. Si M. Secrétan veut appeler ce point de vue du naturalisme, nous ne nous y opposerons pas, quoique le sobriquet soit peu honorable ; et, bien que le point de vue fasse à M. Secrétan « l'effet de n'exister nulle part dans l'espace, » nous combinons ce naturalisme-là avec le théisme, pour adorer Celui qui remplit l'univers de sa présence éternelle, force de toute force et vie de toute vie.

En posant la plume j'exprime l'espoir d'avoir rendu témoignage à des principes qui me sont chers, sans flatter un ami respectable et sans froisser un honorable contradicteur.

18 octobre 1883.

F.-C.-J. VAN GOENS.
